

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, mercredi 11 décembre 2024 à 18h00 à la Mairie sur convocations individuelles adressées le 02 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR :

- Mission mutualisée RGPD – renouvellement convention
- Convention Association Gaspard et Luna – Stérilisation chats – renouvellement
- Recensement de la population : fixation de la rémunération de l'agent recenseur et du coordinateur communal
- Révision des tarifs (cimetière)
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Jean Michel GABET, Catherine CORNIER, Franck GUILLOT, Hubert MARTIN

Absent excusé : Guy SCHENCK donne pouvoir à Jean-Michel GABET

Secrétaire de séance : Gérard GIONO

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil Municipal du 23 octobre 2024.

- Mission mutualisée RGPD – renouvellement convention

Le Centre de Gestion (CDG) du Jura et celui de Meurthe-et-Moselle proposent conjointement à leurs collectivités une mission mutualisée d'accompagnement dans la démarche de mise en conformité au RGPD. Cette convention propose un socle de conformité : accès à un espace RGPD et accompagnement complet, et un accompagnement de Délégué à la Protection des Données. Le coût du service correspond aux frais de personnel mis à disposition et s'élève à 30€ par an. Le Délégué à la Protection des Données sera alors le CDG54. Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la mission mutualisée RGPD proposée par le CDG 39 et CDG54.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Convention Association Gaspard et Luna – Stérilisation chats – renouvellement

L'association Gaspard & Luna propose à la commune une action déterminée en vue de lutter contre toute prolifération de la population féline errante sur son territoire. Le Conseil Municipal décide de lancer une campagne visant à lutter contre la prolifération des chats et prend acte du coût de l'opération, fixée à 420 € pour le traitement de 10 animaux.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Recensement de la population : fixation de la rémunération de l'agent recenseur et du coordinateur communal

Considérant la nécessité de désigner un coordonnateur et de créer un emploi d'agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement, le Conseil Municipal décide la création d'un poste non permanent d'agent recenseur afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui se dérouleront du 16 janvier 2025 au 15 février 2025; l'agent recenseur percevra la somme forfaitaire de 800.00€ brut pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2025; la rémunération du Coordinateur Communal sera identique à celle de l'agent recenseur.

Vote : 7 pour, 1 abstention

- Révision des tarifs (cimetière)

Le Conseil Municipal décide de réviser le tarif des concessions du cimetière, tarif non révisé depuis 2011 :

- | | | |
|-------------------------------|-------------|---|
| - Tombe de 2 m ² : | pour 30 ans | ⇒ 150 € |
| | pour 50 ans | ⇒ 200 € |
| - Cave urne : | pour 15 ans | ⇒ 350 € |
| | pour 30 ans | ⇒ 400 € |
| | pour 50 ans | ⇒ 450 € |
| - Jardin du souvenir : | pour 30 ans | ⇒ 50 € pour la pose d'une petite plaque |

Délibération approuvée à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Commission Affaires Culturelles : Catherine CORNIER

Un nouveau directeur est arrivé au Conservatoire. Rénovation ou recherche d'un nouveau lieu pour installer le conservatoire. Inscription d'environ 600 élèves, inscriptions en hausse. Projet de présentation des instruments dans les classes scolaires.

SICTOM : Gérard GIONO

60% du contenu des bacs gris est non conforme (erreur de tri), ce qui engendre un impact sur la tarification. Etude préalable à l'instauration de la tarification incitative : présentation du bureau d'études (AUSTRAL) et de l'échéancier : fin janvier 2025 état des lieux, fin mars présentation de 4 scénarios, avril choix d'un scénario à approfondir, avant l'été présentation du scénario approfondi.

Commission Mobilité : Gérard GIONO

Renouvellement du schéma directeur avec la participation des communes. Ouverture d'abris vélos sécurisés.

Commission Voirie : Gérard GIONO

Hypothèse de financement des travaux de voirie – répartition ECLA/COMMUNES. Cartographie des travaux voirie ECLA réalisés en 2024. Actualisation du règlement de voirie ECLA 2025.

SIDEC : Franck GUILLOT

Manque de personnel au SIDEC. Nouveau logiciel GEOJURA à partir du 01 janvier 2025.

Comité syndical du Syndicat des eaux L'Heute La Roche : Hubert MARTIN

- Rapport sur le prix et la qualité du service : 23 communes dont 2 nouvelles (Hauteroche et La Chailleuse), près de 8 000 habitants, un peu plus de 4 000 abonnés. Alimentation principale par les puits de Mirebel (3000 m3/jour). Production près de 700 000 m3 en 2023. Consommation moyenne 127 m3/abonné (baisse). Qualité bonne (pas de non-conformité). Excellent taux de renouvellement, double de la moyenne nationale.
- Approbation du schéma directeur 2025-2034 qui présente le programme de travaux pour les 10 prochaines années, à hauteur de 4 millions d'euros environ.
- Nouveau réservoir de Mirebel : Le chantier avance normalement, le terrassement est terminé. Un premier ouvrage en béton, la chambre des vannes, a été livré. La construction des réservoirs commencera le 27 janvier prochain.
- Prix de l'eau : la part syndicale du tarif passera de 0,86 €/m3 à 0,91 €/m3 à compter du 1er avril 2025. La part syndicale de l'abonnement restera inchangée à hauteur de 37 €.

Questions diverses :

Bulletin Municipal : en cours de rédaction pour publication début 2025

Séance levée à 20h30

Le secrétaire de séance
Gérard GIONO

